

# **JOURNÉE du VIGNOBLE VAUDOIS**

Morges, le 4 novembre 2025

## **Direction Générale de l'Agriculture, de la Viticulture et des Affaires vétérinaires**

Olivier Viret, Michel Jeanrenaud, Lama Aleid-Germanier & Philippe Meyer

### **Communication lors de la journée du vignoble vaudois du 13 novembre 2025 à Villeneuve**

## **Un millésime prometteur sur fond de crise**

**En 2025, pas de gel, le mildiou et l'oïdium discrets, quelques événements de grêle, du soleil et de la chaleur, de la pluie en suffisance, un stress hydrique modéré durant la maturation, tous les ingrédients réunis pour un excellent millésime.**

Dans ces conditions favorables, la vigne s'est bien développée avec des vendanges ponctuées de pluie. Après un début d'année dans la douceur, la vigne a débourré au début du mois d'avril. Février et mars ont été particulièrement secs, ne permettant pas au mildiou de se développer. Contrairement à 2024, la maladie est restée discrète. De nombreux événements orageux accompagnés localement de grêle se sont produits durant l'été sans graves conséquences. La floraison dès le début juin s'est achevée en dix jours dans des conditions favorables à la nouaison. Les pluies intermittentes depuis mi-août, localement intenses en septembre et les températures élevées ont permis l'installation de foyers de pourriture grise et acétique qui ont partiellement dicté la date des vendanges.

Le vignoble mondial vit une crise générale avec une baisse de la consommation de vin, dont les conséquences négatives se ressentent de manière significatives, remettant en question la durabilité économique de certaines exploitations.

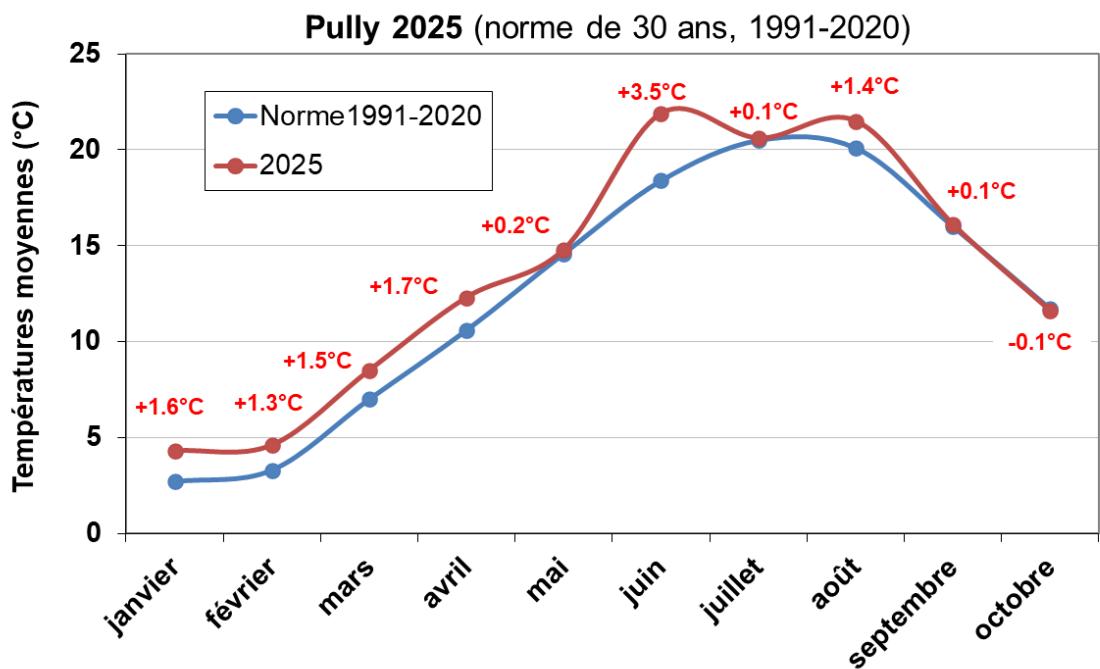
### **Conditions climatiques**

#### **Températures (figures 1 et 2)**

Après un automne et un hiver plus doux que la norme, les conditions printanières ont été favorables au débourrement de la vigne dès le début avril, dans la normalité (fig. 1).

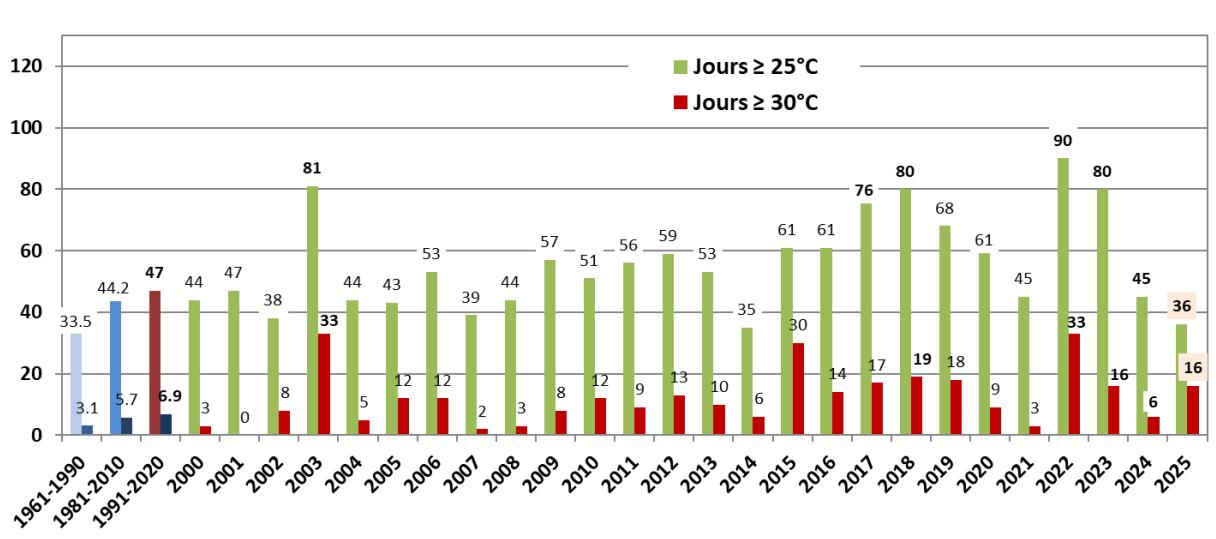
Les températures du printemps et de l'été 2025 se sont déroulées en dent de scie avec un mois de mai dans la norme, suivi d'un mois de juin très chaud (+3.5°C par rapport à la norme de 30 ans à Pully), juillet dans la norme et août plus chauds de 1.4°C, septembre à nouveau dans la norme (fig. 1).

A Pully, la température moyenne durant la période de végétation, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre a ainsi été légèrement plus chaude de 1.2°C par rapport à la norme. Contrairement à 2024, aucun retour de froid n'est venu perturber le développement végétatif de la vigne qui a été favorisé par le mois de juin particulièrement chaud.



**Figure 1.** Températures moyennes mensuelles en 2025 à Pully (Agroscope) comparées à la norme de 30 ans (1991-2020, données MétéoSuisse). Durant la période de végétation (1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) la température était de 1°C plus élevée que la norme 1991-2020.

Le cumul des journées estivales (températures maximales journalière >25°C) et tropicales (max. > 30°C) à Pully avec 36, respectivement 16 jours (fig. 2) permet de qualifier le millésime de moyennement chaud (en-dessous de la norme pour le nombre de jours estivaux et en-dessus pour les jours tropicaux) comparé aux années 2023, 2022, 2017, 2018 et 2003.

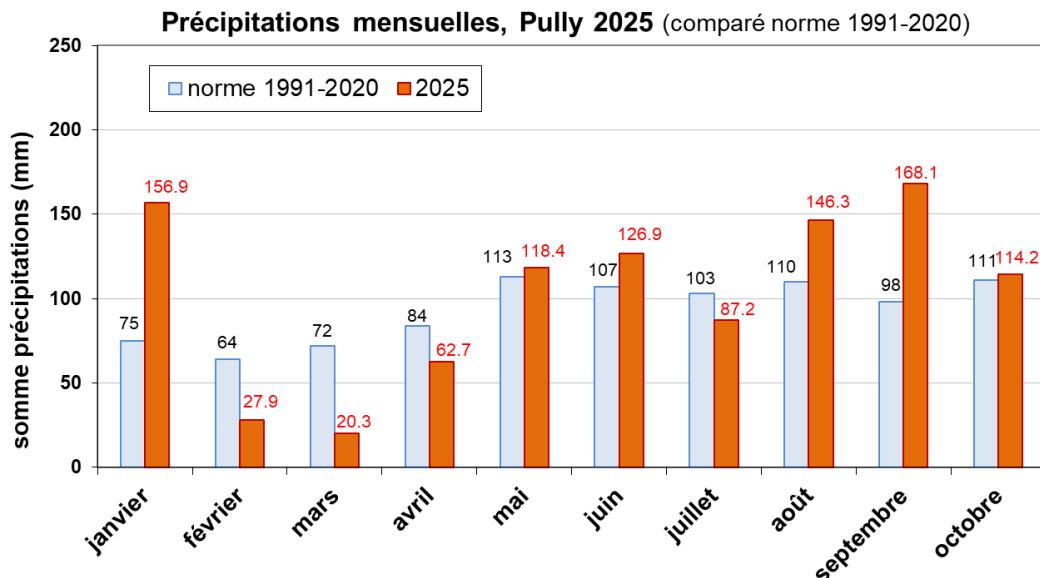


**Figure 2.** Nombre de journées estivales (Tmax. >25°C) et tropicales (Tmax. >30°C) de 2000 à 2025 à Pully (Agroscope, domaine du Caudoz) comparées aux normes de 30 ans (1961-1990, 1981-2010, 1991-2020, données MétéoSuisse).

### Précipitations (fig. 2, tableau 1)

L'hiver 2024 – 2025 se caractérise par des précipitations dans la norme en novembre et décembre 2024, un mois de janvier très arrosé avec plus du double des précipitations normales, alors qu'en février il est tombé 43.6% des quantités de pluie normale. Cette tendance déficitaire s'est poursuivie

au printemps avec les mois de mars et avril particulièrement secs (28.2%, respectivement 74.6% des pluies normales). Les mois de mai et juin ont été normalement arrosés, suivis d'un léger déficit de précipitations en juillet, compensé par les pluies abondantes qui sont apparues dès la mi-août et en septembre (133%, respectivement 171.5% des précipitations normales). Le mois de septembre a cumulé à Pully 168 mm de pluie, soit 70 mm de plus que la norme de 30 ans (tabl. 1), diluant les sucres du Chasselas et favorisant des foyers de pourriture grise et acétique.



**Figure 3.** Somme des précipitations mensuelles à Pully (Agroscope) du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2025, comparée à la norme de 30 ans (1991-2020).

**Tableau 1.** Pully (domaine du Caudoz, Agroscope), écarts en mm et en % par rapport à la norme de 30 ans du cumul des précipitations mensuelles en 2025 (écarts en rouge : précipitations excédentaires ; en bleu déficitaires).

PULLY 2025	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Somme
Norme 1991-2020 (mm)	75	64	72	84	113	107	103	110	98	111	937.0
2025 (mm)	156.9	27.9	20.3	62.7	118.4	126.9	87.2	146.3	168.1	114.2	1028.9
Ecart (mm)	81.9	-36.1	-51.7	-21.3	5.4	19.9	-15.8	36.3	70.1	3.2	91.9
Ecart (% norme)	209.2	43.6	28.2	74.6	104.8	118.6	84.7	133.0	171.5	102.9	109.8



**Figure 4.** A la fin de l'été les vendanges s'annonçaient radieuses (Chasselas à gauche). Les précipitations localement abondantes de fin août et septembre ont localement favorisé des foyers de pourriture acétiques qui ont nécessité un tri rigoureux aux vendanges (Chasselas à gauche et Savagnin blanc à droite).

## **Aléas climatiques**

Mis à part quelques épisodes de grêle survenus à Lavaux et dans le Nord vaudois le 21 juin (10-20% de dégâts) et le 30 juin à Aran et dans la région de Chavornay - Orbe, le millésime 2025 s'est déroulé sans entrave.

## **Comportement de la vigne (tableau 2)**

### Débourrement

Dans le bassin lémanique, la vigne a débourré entre le début et mi-avril selon la précocité des parcelles et des cépages, soit 10 jours plus tôt que la date moyenne à Pully (100 ans d'observation du Chasselas, 1925-2025).

### Floraison

La floraison a débuté la première dizaine de juin et a duré près de dix jours dans de bonnes conditions, toujours avec une dizaine de jours de précocité.

### Développement de la haie foliaire

La haie foliaire s'est rapidement développée, accélérée par les conditions très favorables du mois de juin chaud et relativement sec. L'absence pratiquement totale de mildiou en lien avec les conditions sèches de février à avril a contribué au développement de feuillages sains, localement limité par l'alimentation azotée. Lors de printemps sec, l'azote minéral dans le sol n'est que partiellement disponible pour la vigne (Zufferey et al, 2022) induisant dans certaines situations un jaunissement marqué du feuillage, symptôme de carences azotées (fig. 5).



**Figure 5.** Au printemps 2025, les carences azotées pouvaient se manifester en lien avec les conditions sèches et la faible disponibilité de l'azote, phénomène renforcé par une concurrence excessive de l'enherbement du cavaillon.

### Véraison et maturation

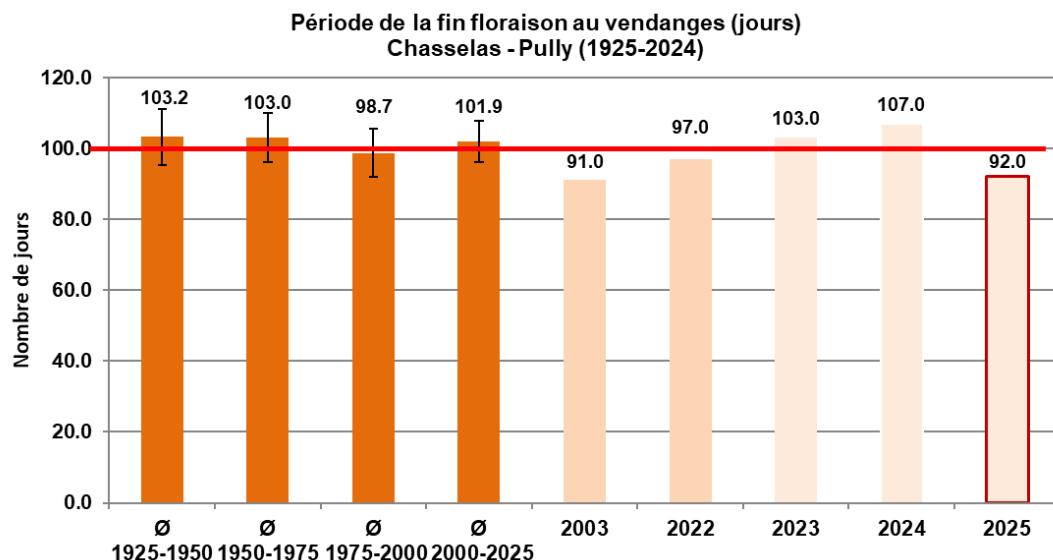
La véraison est intervenue à partir du 20 juillet avec une vingtaine de jours d'avance sur la date moyenne depuis 1925. La prévision des vendanges reste possible par la règle des 100 jours, plus ou moins 7 jours à compter à partir de la fin de la floraison (fig 6). En 2025, cette durée était de l'ordre de 92 jours pour le Chasselas à Pully (fig. 6). Les années chaudes, la période de végétation de la vigne a tendance à se raccourcir, tout comme le développement des baies. Ainsi la date des vendanges est plus précoce de l'ordre de 20 jours en 100 ans malgré de fortes variations interannuelles (fig. 7).

En 2025, les vendanges se sont étendues de mi-septembre à début octobre dans des conditions très nuancées et un état sanitaire des raisins variable en fonction des cépages et des itinéraires de culture. Les précipitations abondantes de fin septembre ont favorisé le développement de foyers de pourriture grise ou acétique et ont freiné la progression des sucres dans les raisins. L'état sanitaire des feuillages et la charge en raisins ont été déterminants pour la maturation. Les derniers

jours de septembre et les premiers jours d'octobre ont permis de récolter dans de bonnes conditions.

**Tableau 2.** Dates des principaux stades phénologiques à Pully (Agroscope) et à Marcelin (Morges) en 2025 et sondages moyens du chasselas le 20 septembre, comparés aux données moyennes des observations à long termes à Pully (depuis 1925 pour la phénologie et depuis 1933 pour les sondages le 20 septembre).

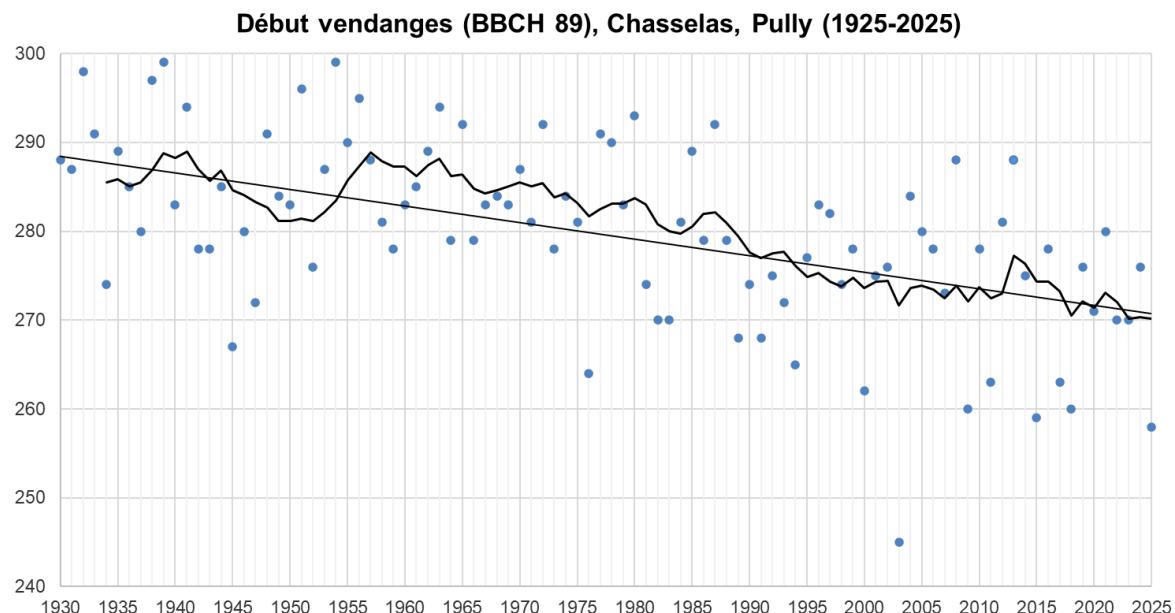
Stades de développement (BBCH)	Pully 2025	Pully - moyenne 1925-2025	Pully (2025 par rapport à la moyenne)	Marcelin 2025
<b>Pointe verte (09)</b> 	3 avril	13 avril	- 10 jours	14 avril
<b>Début floraison (61)</b> 	5 juin	14 juin	- 9 jours	6 juin
<b>Fin floraison (67-69)</b> 	15 juin	27 juin	- 12 jours	16 juin
<b>Début véraison (81)</b> 	22 juillet	12 août	- 21 jours	5 août
<b>Vendanges (89)</b> 	15 sept.	7 octobre	- 22 jours	26 sept.
<b>Sondage moyen 20 septembre</b>	77.5°Oe	70.6°Oe	+ 6.9°Oe	70°Oe



**Figure 6.** Chasselas, Pully (domaine du Caudoz, Agroscope). Durée de la période allant de la fin de la floraison aux vendanges des millésimes 2022 à 2025 et du millésime particulièrement précoce 2003, en comparaison aux durées moyennes des périodes de 25 ans (1925-1950, 1950-1975, 1975-2000 et 2000-2025). La durée moyenne sur 100 ans est de 101.6 jours +/- 7 jours.

### Composition des moûts (sucre, acides, azote assimilable par les levures)

Jusqu'à la fin du mois d'août les conditions du millésime 2025 ont été très favorables et ont mené à un stress hydrique modéré, marqué par un jaunissement des feuilles de la base dans certaines situations (fig. 8). Les précipitations à partir du 20 août étaient dans bienvenues un premier temps pour compenser ce stress. Dans ces conditions favorables à la maturation, les sondages du Pinot noir et des autres cépages rouges ont nettement progressé pour atteindre des valeurs élevées en septembre. Localement abondantes, les pluies de septembre (71.5% supérieures à la norme de 30 ans, tabl. 1) ont plafonné les sondages du Chasselas autour de 70 à 75°Oechsle. La douceur et l'humidité élevée ont été favorables aux premiers foyers de pourriture grise et de pourriture acétique qui ont dicté la date des vendanges. De manière générale, les taux de sucre ont été variables sans excès, l'acidité malique basse et l'azote assimilable par les levures également bas. Ce dernier paramètre s'explique par le fait que la vigne au bénéfice des précipitations de la fin de l'été est repartie en végétation, ce qui a probablement conduit à une dilution partielle des composés azotés.



**Figure 7.** Chasselas, Pully (domaine du Caudoz, Agroscope). Date du début des vendanges (jours courant, 300 = 27 octobre ; 240 = 28 août) observé sur une période de 100 ans (moyenne flottante de 10 ans et courbe de tendance). La date des vendanges est devenue plus précoce de l'ordre de 20 jours en 100 ans malgré de fortes variations interannuelles.



**Figure 8.** Un stress hydrique modéré (arrêt de croissance des rameaux à gauche) à fort (arrêt de croissance et jaunissement des feuilles, à droite) a pu être observé en juillet – août selon les terroirs, les conditions de culture et l'âge des vignes.

## **Maladies fongiques et ravageurs**

### **Mildiou**

Après un début d'année particulièrement doux et très peu arrosé en février, mars et avril, la vigne a débourré normalement en avril (tabl. 2). La maturité biologique effective des oospores du mildiou au sol était atteinte à Changins à partir du 7 avril. Quantitativement, le taux de germination des oospores était modeste, probablement défavorisé par les conditions sèches du début du printemps.

A Changins, les premières infections primaires du mildiou ont été indiquées dans [www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch) le 16 avril et le 15 avril à Pully, au stade d'une feuille étalée. Les premières taches d'huile du mildiou ne sont toutefois apparues que le 20 mai à Changins sur des vignes en pot placées sur un stock de feuilles mildiousées de l'année précédente. Les infections qui sont à l'origine de ces premiers symptômes ont eu lieu 12 mai. Malgré les dégâts considérables que le mildiou a causés en 2024 et sa très forte présence dans la litière, les infections primaires probables calculées par Agrometeo les 15 avril, 4, 5 et 7 mai n'ont pas eu lieu, bien que la vigne n'avait à cette période que cinq feuilles étalées. Des taches d'huile ont également été signalée à mi-mai dans le Chablais.

Durant tout l'été le mildiou est resté très discret dans toutes les régions du canton.

Cette situation réjouissante nous rappelle que les infections d'une année sont uniquement déterminées par les conditions climatiques de l'année en cours et pas par l'abondante présence du pathogène l'année précédente. De manière générale, les printemps secs sont toujours défavorables au mildiou, du fait que l'inoculum primaire au sol ne se développe que très modestement.

### **Oïdium**

L'oïdium est apparu dès la fin du mois de mai de manière ponctuelle pour s'intensifier durant tout l'été.

### **Pourriture grise et pourriture acétique**

La fin du mois d'août et le début du mois de septembre chaud et humide ont été favorables à la pourriture grise et acétique qui ont pu s'installer ponctuellement. Les grappes atteintes ont nécessité un tri rigoureux aux vendanges et un sulfitage des moûts dès leur entrée en cave pour éviter le développement d'une microflore indésirable. De ce fait, le millésime 2025 ne se prêtait que marginalement aux levurages spontanés, sans prendre le risque de déviances organoleptiques.

### **Jaunisses (*Flavescence dorée et bois noir*)**

La flavescence dorée apparue pour la première fois dans le canton de Vaud en 2015 à Lavaux, s'est étendue au Chablais en 2017, puis sur La Côte en 2019. La stratégie de lutte mise en œuvre a permis d'éliminer la maladie des secteurs concernés. En Lavaux, le périmètre de lutte de Puidoux/ Rivaz a pu être abrogé et l'intensité de céps positifs est très basse dans les autres zones. Dans le Chablais, l'évolution est très positive à Villeneuve et Aigle, tandis qu'à Aigle/ Ollon le niveau d'attaque, initialement élevé, diminue progressivement. Des céps positifs ont été localisés sur le secteur d'Yvorne (réactivation du périmètre de lutte pour 2026) et sur le secteur de St-Tiphon, avec la délimitation d'un nouveau périmètre de lutte,

La flavescence dorée nécessite un suivi régulier que les exploitants sont le mieux à même de réaliser. L'organisation des contrôles mis en place dans le canton de Vaud porte ses fruits. Dans la plupart des secteurs du vignoble, la surveillance se réalise systématiquement et les mesures prophylactiques sont respectées. Les périmètres de lutte contre la cicadelle vectrice (*Scaphoideus titanus*), le contrôle symptomatique, l'arrachage des plantes atteintes et la plantation de matériel végétal traité à l'eau chaude sont les principaux axes de la lutte contre la flavescence dorée. L'application du traitement par drone est maintenant autorisée, mais nous recommandons néanmoins d'effectuer le traitement autour de la floraison depuis le sol. En 2025, la surface totale des périmètres de lutte est de 670 ha, dont près de 70% n'ont pas nécessité de traitement

insecticide dû à la faible prévalence de souches de vigne infectées. La nécessité d'appliquer un insecticide sera évaluée pour chaque périmètre de lutte en 2026.

Une quarantaine d'échantillons de vignes symptomatiques ont été prélevés hors des périmètres de lutte sur la Côte et dans le Nord Vaudois qui sont tous négatifs à la flavescence dorée.

Le vecteur *Scaphoideus titanus* est présent depuis plusieurs années sur l'ensemble du bassin lémanique jusqu'à Arnex-sur-Orbe et Chavornay. Dans le nord du canton, l'insecte montre une tendance à poursuivre sa migration.

#### **Premières détections du scarabée japonais (*Popillia japonica*)**

Le scarabée japonais, présent au sud des Alpes depuis 2017 et dans le nord de l'Italie de plus longue date était jusqu'ici confiné au col du Simplon en Valais. Soupçonné d'être transportés involontairement par le trafic routier, cet organisme de quarantaine a été identifié dans les pièges de surveillance du territoire vaudois pour la première fois cette année dans le Chablais (aire d'Yvorne), à Montreux (aire du tunnel de Glion), à La Côte (Bursins) et à Romanel-sur-Lausanne (entreprise horticole). Le nombre restreint d'individus piégés confirme que sa migration est due au trafic routier des personnes et des marchandises en provenance de zone infestées au sud de la Suisse et au nord de l'Italie. Dans les secteurs concernés, toutes les mesures d'éradication ont été prises selon les directives fédérales requises. L'objectif principal des mesures de quarantaine durant les phases initiales d'installation du ravageur est l'éradication et l'intensification des suivis pour éviter toute pullulation de l'espèce.

Pour tout complément d'information, s'en référer au site de l'inspecteurat phytosanitaire cantonal de la DGAV ([www.vd.ch/economie/agriculture-et-viticulture/inspecteurat-phytosanitaire/divers\\_ch](http://www.vd.ch/economie/agriculture-et-viticulture/inspecteurat-phytosanitaire/divers_ch)).

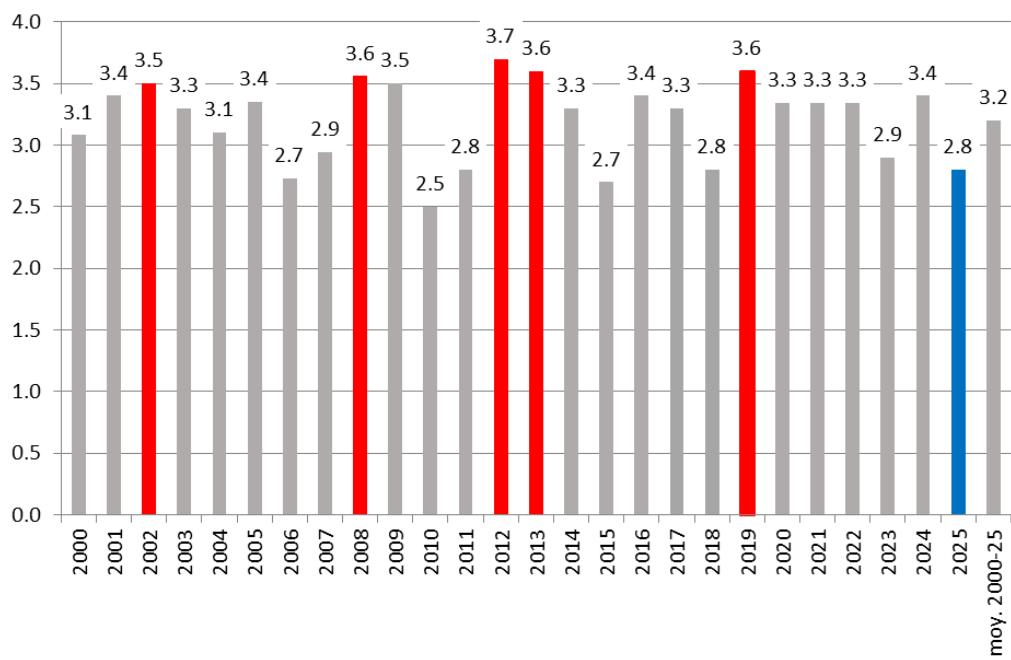
#### **Considérations œnologiques**

De manière générale, les conditions 2025 ont entraîné une bonne maturation des raisins. A l'issue de la saison viticole, les viticulteurs s'attendaient à encaver un millésime 2025 exceptionnel. Malheureusement, la nature en a décidé différemment puisqu'entre le 20 août et le 30 septembre, des pluies diluviennes se sont abattues sur le canton (389.2 mm enregistré à Chardonne par la station Agrometeo, 373.9 mm à Vevey/Corseaux par MeteoSuisse).

Sur certains cépages sensibles au Botrytis, comme les Pinots et le Gamay, des foyers de pourriture grise sont apparus, imposant un tri de la vendange qui a occasionné des pertes de rendement parfois conséquentes. Ce travail exigeant et onéreux, a permis aux œnologues d'élaborer des vins rouges de haute qualité. Ces vins présentent aujourd'hui des notes aromatiques nettes de fruits rouges avec des tanins remarquables. Les efforts fournis au moment des vendanges étaient essentiels.

La pluie a partiellement dilué les sucres du Chasselas qui ont stagné autour de 70° à 75°Oe durant presque trois semaines. Le poids moyen des baies dans le canton de Vaud a progressé de 2.3 g le 18 août à 2.9 g le 16 septembre, une valeur relativement basse par rapport au millésime 2024 (fig. 9). Les sondages sont restés modestes, mais l'équilibre des vins est intéressant et prometteur. Les rendements à la vigne étaient d'une manière générale très bien maîtrisés, expliquant le bon équilibre des vins en élaboration. En cave, les fermentations alcooliques n'ont pas présenté de problème majeur, et les fermentations malolactiques se déroulent actuellement sans difficulté.

## Chasselas, domaine du Caudoz, Pully



**Figure 9.** Poids moyen des baies de 2000 à 2025 (Chasselas, Pully, domaine du Caudoz, Agroscope).

### Référence

Zufferey, V., Verdenal, T., Gindro, K., Murisier, F. & Viret, O. 2022. La Vigne : volume 4, Anatomie et physiologie, alimentation et carences, accidents physiologiques et climatiques (Ed. AMTRA, Nyon, Suisse), pp. 564.